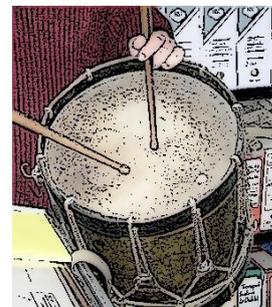


Tambour battant



EDITO

Nous vous annonçons l'an dernier à la même époque la baisse du taux d'imposition décidée par le Conseil Municipal.

C'est avec beaucoup d'amertume que le Conseil Municipal constate la hausse des taux de l'imposition locale due à l'augmentation décidée par la Communauté de Communes. Marçais a naturellement voté contre comme 7 autres petites communes mais leurs voix n'ont pas pesé.

Dans un contexte de difficultés financières pour les familles, alors que la municipalité avait fait au contraire l'effort de voter une baisse des taux, cette décision paraît d'autant plus choquante que la commune ne bénéficiera que bien peu de sa participation à la communauté de communes à l'avenir. Sur ses 31km de routes communales seuls 2 km ont été retenus comme d'intérêt communautaire, il faudra désormais financer à moitié tout investissement de compétence communautaire consacré à la commune et nombre de petites communes de la CDC ne sont pas touchées par les projets de développement économiques et touristiques!

La commune continue ses démarches pour rejoindre une communauté de communes plus rurale et qui ait des préoccupations plus proches.

Au calendrier

Festival de l'Air du Temps

Du 4 au 7 mai, aux Bains Douches à Lignéres

Avec : sophie Forte et Presque Oui

- Benoît Dorémus, Yves Jamait, Lili Cros et Thierry Chazelle, Mickey 3 D, Carmen Maria Véga, Maissiat, Les Innocents ...

Renseignements :

02 48 60 19 11

www.bainsdouches-lignéres.fr



**Année 8,
n° 31**

29 Avril 2016



**Cérémonies du 8
mai 2016**

La célébration aura lieu le dimanche 8 mai à 10 h au monument aux morts de Marçais puis à 11 h à Orcenais.

**Bulletin municipal de
Marçais**

Téléphone : 02 48 96 12 31

Télécopie : 02 48 96 37 99

Courriel :

Mairie-marçais@wanadoo.fr

**Ouverture du
secrétariat de mairie**

**Mardi-Mercredi-Vendredi
10h-12h et 14h-18h**

Judi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h

**PARUTION DANS LE
BULLETIN**

**Si vous avez des informations
à diffuser par le biais de ce
bulletin, faites-les parvenir en
mairie.**

**Date limite pour le n° 32
LE 30 JUILLET 2016**

CA PEUT VOUS INTERESSER

BOIS

Disponible au prix de 35 € le stère à prendre à l'atelier communal. Possibilité de livraison sur Marçais.

Contactez la mairie.

JACHERES FLEURIES

Si vous disposez d'un terrain visible, vous pouvez y semer des graines de fleurs d'été mises à disposition par Le Pays.

Des paquets sont à votre disposition en mairie.

TRAVAUX

Les travaux en cours dans la commune viennent perturber sa vie quotidienne en particulier quand ils se situent sur la chaussée. La prochaine étape de perturbation se situera en début de vacances scolaires avec la réalisation du trottoir devant l'école.

Date de fin des travaux :

Les nouvelles salles (classe et salle d'activité) seront opérationnelles à la rentrée. La mairie puis le logement du 1^{er} étage suivront un à deux mois plus tard.

Les comptes 2015

La commune continue ses bons résultats en visant des économies de dépenses. C'est important en prévision de l'importante baisse des dotations de l'État qui ampute ses recettes de fonctionnement et parce qu'elle a choisi de ne pas augmenter ses impôts. Le suivi du technicien en énergie partagé du SDE18 (syndicat départemental d'énergie) a mis en lumière de nouvelles pistes d'économie à travailler pour les années à venir .

Les résultats de 2015 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement 2015 : 105 359 " qui se cumulent avec les résultats précédents pour faire un excédent total de 229 649 ". Ce résultat est partiellement reporté en fonctionnement mais vient surtout abonder la partie investissement du budget 2016 en ajoutant au résultat d'investissement positif également (voir tableau ci-dessous).

Excédents reportés au fonctionnement 2016	17 397 €
Excédents ajoutés à l'investissement 2016	212 252 €
Excédent d'investissement 2015 reportés en 2016	49 967 €

Le budget d'investissement pour 2016 prévoit en dépenses la réalisation des travaux de l'école-mairie, l'étude de la suite des travaux (cantine, maternelle, crèche, aménagement de la place), la réfection de la route de Tuseau en cours de réalisation. En recettes outre les excédents ci-dessus, la commune contracte un emprunt de 160500 " à la Caisse des Dépôts à des taux de 1,5 à 1,75%. Le remboursement de la annuité nouvelle viendra se substituer à un emprunt ancien sur l'éclairage public qui s'éteint en 2017 . Cela n'augmentera pas le endettement de notre commune, au demeurant faible.

Salon de coiffure

Julie, notre coiffeuse, va s'installer à Orval. La commune recherche dans un-e professionnel-le intéressé-e par la reprise du salon communal. N'hésitez pas à en parler autour de vous : les conditions sont très intéressantes et il faut garder ce commerce !